



CONSEIL COMMUNAL

**PROCES - VERBAL
de
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL DE MIES
du 23 juin 2014**

sous la présidence d'Yves Luginbühl

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 14 mai 2014
3. Communications du Bureau
4. Election du Président du Conseil communal
5. Election de deux Vice-Présidents
6. Election de deux scrutateurs
7. Election de trois scrutateurs suppléants
8. Election de cinq membres de la Commission des finances
9. Election de cinq membres de la Commission de gestion
10. Informations de la Municipalité
11. Demande d'autorisation du SDIS de Terre Sainte pour procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur Pyro 39 – préavis n°5/2014
12. Comptes 2013 - préavis n°6/2014
13. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales
14. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Excusés : P. BIGNENS – R. CLAVIEN – E. FLEURY – L. HUG – P. MEIER – M. SANGUINETTI

Ce Conseil a lieu dans les locaux de la FIBA (Fédération internationale de basketball)

2. Procès-verbal de l'assemblée du 14 mai 2014

S. MASCALI : p6, afin de proposer des loyers attractifs, la Commission des finances a tablé sur un rendement de 3% alors qu'aux Sorbiers il est de 4%.

S. MOSES : p6, corriger son intervention par : "Selon nos calculs, à un rendement de 3%, les loyers demandés seront quand même 30% inférieurs à ceux du marché."

Le procès-verbal est approuvé par 30 voix, 0 opposition, 7 absentions.

3. Communications du bureau

Le PRESIDENT est sensible au décès du docteur Grasset, une personnalité myarolane importante.

4. Election du Président du Conseil communal

Y. LUGINBÜHL se représente. Pas d'autre candidat. **Y. LUGINBÜHL est réélu par acclamation.**

5. Election de deux Vice-Présidents

S. MEYLAN et J.-P. STREIT se représentent. Pas d'autre candidat. **S. MEYLAN et J.-P. STREIT sont réélus par acclamation.**

6. Election de deux scrutateurs

C. OLIVER et A. ROBERT se représentent. Pas d'autre candidat. **C. OLIVER et A. ROBERT sont réélus par acclamation.**

7. Election de trois scrutateurs suppléants

A. HEPP, S. MEYLAN et A. WINIGER se représentent. Pas d'autre candidat. **A. HEPP, S. MEYLAN et A. WINIGER sont réélus par acclamation.**

8. Election de cinq membres de la Commission des finances

Tous les conseillers de la Commission des finances se représentent. Pas de nouveau candidat. **S. MASCALI (président), P. CAVIN, P.-C. FAVARGER, F. GAVILLET VOLLENWEIDER et S. MOSES sont réélus par acclamation.**

9. Election de cinq membres de la Commission de gestion

Tous les conseillers de la Commission de gestion se représentent. Pas de nouveau candidat. **G. PERRIN (présidente), C. OLIVER, P. BRUEGGLER, J.-L. PHILIPPIN et J.-L. RAY sont réélus par acclamation.**

10. Informations de la Municipalité

Le SYNDIC :

- Date de signature de l'acquisition de la propriété Schneiter (parcelle adjacente à la Couronne) est fixée au 1^{er} juillet.
- La soirée de samedi passée au restaurant de la Couronne (avec musique live) a eu beaucoup de succès.
- Organisation d'un festival de la bonne humeur du 4 au 7 septembre.
- Fête lacustre le 27/28 juin sur la plage de Mies.
- Mention à la Commission de sécurité pour sa forte implication.

C. FIGEAT, G. DERIAZ : Rien à signaler.

S. EMERY : Le centre d'animation de vacances aux UAPE (Unités d'accueil pour écoliers) de Mies et de Commugny aura lieu pendant la première et deuxième semaine des vacances scolaires.

<http://www.terre-sainte-grandir.ch/fr/exemple-cescot/centre-d-animations-de-vacances-de-terre-sainte.html>

J. WILDBERGER : tous les conseillers ont reçu le rapport de gestion 2013 des SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs) avec l'ensemble des travaux effectués. La mise en

service de la nouvelle STEP se passe bien moyennant quelques défauts de jeunesse qui ont été corrigés. La démolition de l'ancienne STEP aura lieu cet automne.

11. Demande d'autorisation du SDIS de Terre-Sainte pour procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur Pyro 39 – préavis n°5/2014

J. WILDBERGER : le vote de ce soir est une question de procédure afin que Coppet, la commune boursière, puisse accorder le prêt au SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours). Le nouveau transporteur Mercedes à acquérir est un 4x4 contrairement à l'ancien. Cela peut être utile dans certaines situations étant donné que le véhicule est relativement chargé.

J.-P. STREIT et J. WILDBERGER : le poids total est de 3.5t maximum. Il y a 615kg de charge utile pour le matériel. Par conséquent, le véhicule ne rentre pas dans la catégorie des poids lourds.

Le devis est bien fixe pour la modification du camion. Le poste « divers et imprévus » permet une certaine marge de manœuvre dans le cas où l'équipement serait légèrement modifié par rapport au devis de base.

S. MASCALI (Commission des finances) : la part de Mies est de CHF 21 000. La Commission des finances recommande au Conseil d'autoriser le SDIS de Terre Sainte à procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur Pyro 39 selon le préavis n°5/2014.

Le PRESIDENT procède au vote.

L'objet est accepté à l'unanimité, moins 1 opposition et 2 abstentions.

12. Comptes 2013 - préavis n°6/2014

voir préavis n°6/2014 pour chiffres exacts

C. FIGEAT :

Les comptes 2013 affichent un bénéfice extraordinaire d'environ CHF 4 400 000. Ce résultat est lié en grande partie à une ristourne de la facture sociale 2012 de CHF 3 500 000. Le résultat 2013, corrigé de cet élément extraordinaire, est d'environ CHF 900 000.

(000 CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>Variation</u>
Impôt sur le revenu et sourciers mixtes	8'535	6'385	+ 33,6%
Impôt sur la fortune	1'633	1'213	+ 34,6%
Impôt à la source	(550)	172	NS
Impôt spécial des étrangers	798	413	+ 93,2%
Impôt frontaliers	211	140	+ 50,7%
Impôt bénéfice personnes morales	195	174	+ 12,1%
Impôt foncier	647	622	+ 4%
Droits de mutation	552	494	+ 11,7%
Impôt sur les successions/donations	331	70	+ 372%
Impôt sur les gains immobiliers	644	797	- 19,2%

- les sourciers mixtes sont les étrangers qui travaillent et qui ont un revenu de plus de CHF 120 000. Ces derniers sont taxés sur la base d'une déclaration fiscale (et non pas à la source). Généralement, le montant de l'impôt provenant des sourciers mixtes est un peu inférieur à celui de l'impôt à la source. Dans le tableau, la correction de

CHF -550 000 de l'impôt à la source provient d'ajustements d'années antérieures du Canton de Genève.

- Les revenus dégagés par les gains immobiliers sont relativement élevés dans cette conjoncture immobilière morose.
- Pour éviter l'impact des fluctuations trop importantes de la facture sociale sur notre résultat annuel, la Municipalité a décidé de créer une provision « Attribution aux financements spéciaux » (compte n° 210.381.9 au bilan) d'un montant d'environ CHF 850 000.
- Fort réduction de l'endettement bancaire de la commune : au début 2013, l'endettement était de CHF 10 millions. A ce jour, il n'est plus que de CHF 5 millions répartis entre CHF 3 millions à 0.75%, échéance 2018, et, CHF 2 millions à 1.8%, échéance 2015. L'achat de la parcelle à côté de celle de la Couronne sera financé par nos fonds propres.
- Frais liés à la déchèterie : rentrées des taxes (forfaitaire et au sac) de CHF 400 000 VS coûts de la déchèterie et du ramassage des déchets: CHF 435 000. La Municipalité va attendre encore l'année 2014 (qui sera plus représentative) avant d'envisager une adaptation possible de ces taxes.
- Baisse d'impôt envisageable (à étudier avec la Commission des finances) tout en gardant à l'esprit qu'il y a quelques gros projets à venir (carrefour de la poste, aménagement de l'ancienne poste et projet aux Sorbiers, future RC1).

S. MASCALI (Commission de finances) note qu'une perte de CHF 1.2 millions était budgétée pour 2013. Résultat effectif (sans tenir compte de la rétrocession de la facture sociale) : CHF +900 000. Ecart de CHF 2.1 millions soit environ 11 points d'impôt.

La Commission étudiera la possibilité d'une baisse d'impôt. Elle félicite la Municipalité et les citoyens de Mies pour ce très bon résultat.

C. FIGEAT note que dans ce résultat extraordinaire une part relativement importante vient de l'activité immobilière. Il n'est pas sûr que ce poste soit aussi important en 2014.

S. MOSES : impôts sur le revenu des personnes physiques + impôt sur le bénéfice des personnes morales = 8.7 millions réalisés VS 6.5 millions budgétés soit une différence de CHF 2.2 millions. Il sera intéressant de voir la prise en compte de l'impact de ces nouvelles données dans le budget 2014.

C. FIGEAT : La Municipalité va clairement en tenir compte. Elle appliquera néanmoins un ratio de prudence. Il rappelle que l'année précédente, le résultat était une perte de CHF 3.5 millions. La création de la provision « Attribution aux financements spéciaux » va probablement nous permettre d'éviter de trop mauvaises surprises dans le futur. L'objectif est de lisser les variations importantes de résultats liées à la facture sociale.

C. FIGEAT : Une tentative de trouver un moyen de minimiser le montant de la facture sociale semble difficile. La formule est moins manipulable qu'avant. Il y a trois couches qui influencent la facture sociale (prélèvement sur les recettes conjoncturelles, écrêtage sur les recettes dépassant la moyenne des communes, écrêtage des points d'impôt).

O. EMERY : Etant donné que la formule semble bien définie, est-il possible de réaliser des simulations des montants de la facture sociale pour nous aider dans l'établissement de nos budgets annuels.

C. FIGEAT : De même qu'une optimisation du montant à payer est maintenant difficile, faire des simulations l'est également (trop de variables sur lesquelles on ne peut agir).

Rappel historique des fortes variations de la facture sociale à Mies : L'année 2012 affichait un résultat extraordinaire car Mies avait augmenté fortement ses points d'impôt (+15 points d'impôt) suite aux prévisions alarmistes de l'Etat concernant la facture sociale. Cela a provoqué un résultat de l'exercice extraordinaire. Les acomptes de la facture sociale avaient été calculés sur cette année exceptionnelle d'où le montant d'acompte très important. La différence entre le montant définitif et l'acompte a été remboursée en 2013 (ristourne de CHF 3.5 millions). A noter que cette variation extrême de la facture sociale était aussi liée à l'imperfection de l'ancien système de calcul.

Un très bon exemple de la nouvelle méthodologie de calcul de la facture sociale par la commune de Le Lieu VD :

http://www.lelieu.ch/dl.php/fr/52a81442ee2ba/Presentation_perequation_decembre_2013.pdf

Avec le très bon résultat 2013, c'est le moment rêvé de constituer cette provision. Elle évoluera dans le temps en fonction de nos résultats annuels.

G. SAGNA EICHENBERGER : Les habitants de Mies ont financé plus de 90% des charges de traitement des déchets par la taxe au sac et la taxe forfaitaire. Etant donné que l'on doit financer au minimum 70% de ces charges par ces deux taxes, a-t-on assez de recul pour envisager éventuellement une baisse de la taxe forfaitaire ?

C. FIGEAT : La Municipalité souhaite avoir les chiffres de l'année 2014 qui sera beaucoup plus représentative que 2013. En effet, en 2013, il y a probablement eu la création de stocks de sacs par les ménages. Pour 2015, cela sera une question politique pour savoir si l'on veut financer seulement 70% ou plus. Il sera aussi possible d'étudier l'exonération pour des classes de la population (par exemple pour les jeunes) ou bien une réduction partielle pour l'ensemble des habitants. Actuellement, les enfants jusqu'à 4 ans sont exonérés de la taxe forfaitaire par habitant.

G. PERRIN (Commission de gestion) remercie Mme Imboden et C. FIGEAT pour la clarté des comptes et leur disponibilité. La Commission de gestion espère que l'investissement dans la réfection du bâtiment contigu à la Couronne restera parfaitement maîtrisé et se réjouit de la gestion efficace de nos ordures ainsi que de l'amélioration de la dimension écologique dans l'utilisation des poubelles par les habitants.

Le PRESIDENT procède au vote sur l'acceptation des comptes 2013 tels que présentés.

L'objet est accepté à l'unanimité, 0 opposition, 0 abstention.

13. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales

W. ZAINZINGER sur les SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs): Un crédit de CHF 80 000 a été accepté pour remplacer les vannes lors de la réfection de la route des Pénys.

S. MEYLAN sur l'AJET (Association intercommunale pour l'Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte) : Les comptes ont été acceptés. Les coûts sont à la hausse chaque année suite au nombre toujours plus important d'enfants pris en charge. Vu le manque de place, une convention a été créée avec la crèche « Easy Kids » à Founex. Une nouvelle formule pour calculer le prix par enfant est à l'étude.

G. SAGNA EICHENBERGER pour la Commission des dons :

- Les projets à financer pour 2014 ont été sélectionnés. Pour rappel, le montant à disposition chaque année est de CHF 30 000. Cette année, le choix s'est porté sur deux projets. Au Niger, un projet sur l'amélioration de la sécurité alimentaire dans une communauté rurale. A Madagascar, un projet sur la sécurité alimentaire et sur le désendettement des paysans. Il s'agit d'aider les paysans en matière de formation, de gestion et de conseil d'une part, et, d'autre part, pour éviter que les paysans s'endettent entre la période de semi et de récolte (les aider en leur donnant le financement nécessaire pour ne pas devoir brader leur récolte et se retrouver avec des dettes).
- Au niveau de la conférence annuelle de la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération), la commune de Mies est toujours citée comme modèle car c'est une des communes les plus généreuses du canton (par tête d'habitant). <http://www.fedevaco.ch/>
- La Commission des dons souhaite que la Municipalité étudie la possibilité de préparer un budget de CHF 10 000 /an supplémentaire pour financer la fondation RES (Réseau des entrepreneurs solidaires) basée à Mies. <http://www.entrepreneurs-solidaires.ch>

Le SYNDIC et G. SAGNA EICHENBERGER n'ont pas oublié leur engagement de faire un rapport sur les résultats de ces dons. Il est important pour Mies, donatrice, de savoir ce qui en ressort de ses dons. Les rapports de la FEDEVACO seront disponibles au mois de juin et un résumé sera fait au prochain Conseil.

B. GAUD pour la Commission ad'hoc pour la sécurité : Cette commission est un peu particulière par le fait qu'elle travaille en collaboration étroite avec l'exécutif de Mies. Nous sommes la seule commune de Terre Sainte à s'être doter d'une commission pour la sécurité et elle a attiré l'attention de nos voisins. Mme Imesch, la présidente de la commission intercommunale de sécurité, aimerait bien nous rencontrer.

Une députée du Grand Conseil vaudois, Mme Amélie Cherbuin, était déjà intervenue au Grand Conseil sur la disparition du poste de police de Coppet et attend toujours une réponse.

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2012-2017/14_INT_214_D%C3%A9p%C3%B4t.pdf

Pour l'analyse des moyens à disposition pour améliorer la sécurité, on continue de rencontrer la plupart des acteurs de la sécurité (rencontres prévues avec le préfet, les douanes et la police cantonale).

Pour l'analyse des besoins, une sorte de « Tout ménage », préparé par B. GRASSET, est en cours. Il y a cependant quelques précautions sur la confidentialité des données à traiter.

H. JOCHAUD-DU-PLESSIX sur l'ATCR-AIG (Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève) : Le but est la protection des populations riveraines de ses membres contre le bruit excessif et les autres nuisances liées à l'exploitation de l'aéroport.

En 2013-2014, l'association a rencontré l'aéroport à deux prises. Principaux thèmes : vols nocturnes, la procédure Konil, la classification des avions par niveau de bruit, la fiche PSIA (plan sectoriel des infrastructures aéroportuaires). Les procès verbaux des séances de 2014 ne sont pas encore disponibles sur le site web de l'association.

Pour plus d'information : <http://www.atcr-aig.com/>

H. JOCHAUD-DU-PLESSIX mentionne entre autre un manque de crédibilité de cette association transfrontalière dont les fondements juridiques ne sont pas assez solides pour faire face à l'aéroport.

Le PRESIDENT mentionne qu'entre 6h30 et 8h00 le matin, il y a beaucoup plus d'avions au dessus de Mies. La voie « Mies » qui était interdite à l'époque est maintenant fortement utilisée.

S. MASCALI note que Skyguide a annoncé une diminution de 12 % des mouvements d'avions entre 2012 et 2013 malgré l'augmentation de 4% du nombre de passagers.

J.-L. PHILIPPIN mentionne que dans le passé, le décollage était face à l'ouest pour 60%-70% des cas. Maintenant le départ à beaucoup plus réparti dans les deux sens. De plus, les avions qui vont dans des pays situés au sud des Alpes tournent tout de suite après Versoix au lieu de continuer de prendre de l'altitude au dessus du lac.

14. Divers et propositions individuelles

Rien à signaler.

La parole n'est plus demandée, le Secrétaire procède à la lecture de **l'extrait de PV qui est accepté à l'unanimité, 0 opposition, 1 abstention**. La séance est levée à 20h00.

Le Président

Le Secrétaire

Yves LUGINBÜHL

Daniel BEYELE